

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX et le jeudi 10 novembre à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 04 novembre 2022, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 04 novembre 2022
Nombre de présents	29	
Nombre de pouvoirs	6	Date de l'affichage : 15 novembre 2022
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, Mme Gisèle CAMIADE, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, M. Guillaume SEQUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUÏ, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES : M. Vincent MORA, M. Olivier COUSIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

M. Vincent MORA a donné pouvoir à Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON,
M. Olivier COUSIN a donné pouvoir à Mme Sandra LARTIGAU,
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Julien RELAUX,
M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Marylène HENAULT,
Mme Carine BROUSTAUT a donné pouvoir à M. Amine BENALIA BROUCH,
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : BIBLIOTHEQUE-LUDOTHEQUE : PROGRAMMATION CULTURELLE FIN 2022 / DEBUT 2023

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU l'avis favorable de la COMMISSION CULTURE ET ANIMATIONS DU 03 NOVEMBRE 2022.

CONSIDERANT que tout au long de l'année, la programmation culturelle de la bibliothèque se construit autour de rendez-vous nombreux et adaptés à tous les publics,

CONSIDERANT que la bibliothèque propose la programmation suivante pour la fin d'année 2022 et le début d'année 2023 :

- Dans le cadre de « Dax tellement Noël », en supplément de ses rendez-vous mensuels habituels et de sa traditionnelle Dictée de Noël, une Journée KAPLA sera proposée pour un public intergénérationnel et familial
- La Nuit de la Lecture 2023

CONSIDERANT que les frais liés à cette programmation sont estimés à 2 000€.

SUR PROPOSITION DE Mme LABARCHÈDE Martine, Conseillère municipale déléguée, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

APPROUVE la programmation culturelle de la bibliothèque-ludothèque pour la fin d'année 2022 et le début d'année 2023 détaillée en annexe,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Secrétaire de séance,
Fanny MESPLET.**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



**Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax**

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Annexe 1 au CM du 10 novembre 2022

Tout au long de l'année, la programmation culturelle de la bibliothèque-ludothèque se construit autour de rendez-vous nombreux et adaptés à tous les publics. Ces actions, créatrices de liens avec les usagers, sont la valeur ajoutée de l'établissement : elles ouvrent des espaces d'échanges, de rencontres, de partage parent-enfant et de pratiques dans la ville. Elles la font vivre et étoffent son actualité.

Budget prévisionnel :

Action	Dépenses	Recettes	
Journée KAPPLA	1 700 €	Ville de Dax – budget de fonctionnement	600 €
Nuit de la lecture	3 00 €	Subvention de la CAF dans le cadre du REAAP (Kapla)	1400 €
TOTAL	2 000 €	TOTAL	2 000 €

Ce budget ne comprend pas la valorisation du temps de travail du service.